

Genève, le 17 décembre 2020

M. Mohamed Amekraz
Ministre du Travail
Royaume du Maroc

Par email à communication@emploi.gov.ma; maroc@mission-maroc.ch

IndustriALL Global Union appelle le gouvernement du Maroc à intervenir pour protéger les droits fondamentaux des travailleurs dans la mine de Jbel Aouam à Mrirt

Monsieur le Ministre,

Je vous écris au nom [d'IndustriALL Global Union](#), qui représente plus de 50 millions de travailleurs et travailleuses dans les industries minières, de l'énergie et de la fabrication dans 140 pays, y compris le Royaume du Maroc. Nous souhaitons vous demander votre intervention immédiate pour protéger les droits fondamentaux du travail dans la mine de Jbel Aouam à Mrirt, Khénifra Province. Veuillez noter que l'Union Marocaine du travail (UMT) est affilié à IndustriALL Global Union.

IndustriALL demande au gouvernement marocain de veiller à ce que la Compagnie Minière de Touissit (CMT) mette en œuvre l'accord entre la compagnie et l'Union Marocaine du travail (UMT), qui a été signé en 2019 en présence d'un représentant du Ministère de l'Energie, des Mines et de l'Environnement, des mines et de l'environnement, et d'un représentant des autorités locales.

Les travailleurs de l'UMT de la Compagnie Minière de Touissit (CMT) sont en grève à la mine Jbel Aouam à Mrirt, dans la province de Khénifra. 100 travailleurs protestent depuis cinq jours à l'intérieur de la mine, à plus de 700 mètres sous terre, et environ 200 travailleurs en surface. Les travailleurs protestent contre la position récalcitrante de l'entreprise, qui refuse d'appliquer l'accord, qui prévoit une amélioration considérable des conditions de vie et de travail à l'intérieur de la mine, et la mise en place de mesures adéquates de santé et de sécurité au travail.

Il est impératif que votre ministère agisse sans délai pour contribuer à l'établissement d'un véritable dialogue qui devrait permettre d'aboutir à des résultats satisfaisants. Nous sommes extrêmement préoccupés par la sécurité des mineurs, dont beaucoup souffrent de maladies professionnelles chroniques, et la situation est d'autant plus urgente que nous sommes en plein milieu d'une terrible pandémie.

Nous nous réjouissons d'une prompte réponse et action de votre part concernant cette question urgente.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées,



Valter Sanches
Secrétaire général

CC. Miloudi Moukharik, Secrétaire général, l'Union Marocaine du travail (UMT)
umt.secretariatgeneral@gmail.com ; umtcasablanca@gmail.com ;
abdelmajid.matoual@gmail.com